



Date de publication : 23 juin 2025

La directrice de la Formation et de l'Université

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis BEAU, premier sous-gouverneur, à Mme Anne-Sophie MARTENOT, le 23 juin 2025 ;

Vu la délégation de signature donnée par Mme Anne-Sophie MARTENOT, directrice générale des Ressources Humaines, à Mme Marina SEDRO, directrice de la Formation et de l'Université le 23 juin 2025 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marina SEDRO, délégation permanente est donnée à M. Jérôme RAVINET, chef du service Transverse administration de la formation, ou à son adjointe, Mme Laetitia MORA à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention, devis ainsi que tout document de nature à engager la Banque relatif aux activités de la Direction de la Formation et de l'Université.

M. Jérôme RAVINET et Mme Laetitia MORA peuvent subdéléguer leur signature aux agents du personnel des cadres du service Transverse administration de la formation.

Fait à Paris, le 23 juin 2025

Marina SEDRO